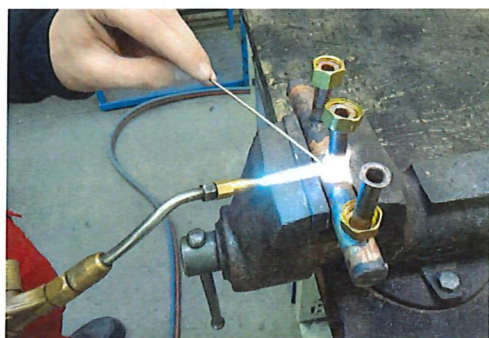


Certificat d'Aptitude Professionnelle MIS

Monteur en Installations Sanitaires



Le confort à la maison

Le monteur en installation sanitaire est un professionnel qualifié chargé de l'installation, de l'entretien et de la réparation des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation.

Il intervient sur des chantiers d'installations en neuf ou en rénovation.

Un rôle clé

Il met en place des équipements (chaudières, radiateurs, générateurs, panneaux solaires), réalise et pose des réseaux de canalisations (découpe, cintrage, soudage)

Il raccorde les matériels électriques et les systèmes de régulation.

Principales activités

- préparer les circuits d'eau sanitaire froide et chaude, électrique, gaz, évacuation et ventilation,
- installer les préparateurs et les générateurs d'eau chaude sanitaire : chauffe-eau, panneaux solaires, chaudières...
- fixer les éléments sanitaires : lavabos, baignoires, douches, WC,
- raccorder et mettre en service l'installation.

Après le CAP

- BAC PRO ICCER,
- BAC PRO M2E,
- MC Maintenance en équipement thermique individuel,
- CAP Monteur en Installations Thermiques
- Insertion professionnelle.

Cette formation s'adresse aux jeunes motivés par

- un travail qui mêle savoir-faire traditionnel et moderne,
- un métier technique mettant en œuvre des procédés innovants,
- un métier recherché et apprécié.

Lycée le Blavet

43 rue Charles Gounod, 56300 Pontivy
02 97 25 35 40 • ce.0560039n@ac-rennes.fr
www.lycee-blavet.fr



MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

CAP

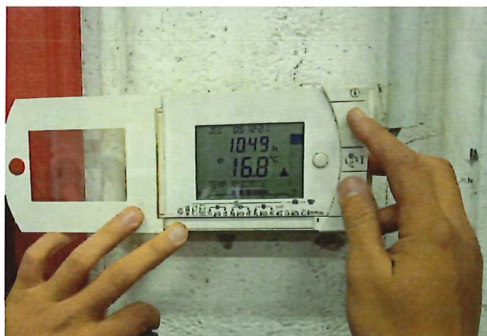
académie
Rennes

Éducation
nationale



Certificat d'Aptitude Professionnelle MIS

Monteur en Installations Sanitaires



Grille horaire de formation

	1 ^{re} année	2 ^e année
Enseignements professionnels	11,5 h	12 h
Co-intervention : Enseignement professionnel - Français	1,5 h	1,5 h
Co-intervention : Enseignement professionnel - Mathématiques	1,5 h	1,5 h
Chef d'œuvre	3 h	3 h
Prévention Santé Environnement	1,5 h	1 h
Français / Histoire-Géographie / Enseignement Moral et Civique	2 h	2 h
Langue vivante 1 (anglais)	1,5 h	1,5 h
Mathématiques - Sciences	1,5 h	1,5 h
Art appliqués	1 h	1 h
Éducation Physique et Sportive	2,5 h	2,5 h
Accompagnement personnalisé	3,5 h	3,5 h
Total hebdomadaire	31 h	31 h

Formation initiale (périodes de formation en entreprise)

1 ^{er} année	7 semaines (4 + 3)	14 semaines
2 ^e année	7 semaines (3 + 4)	

Formation en apprentissage

	1 ^{re} année	2 ^e année
Établissement	13 semaines	13 semaines
Entreprise	32 semaines	32 semaines

